

RESPONSABLE DE SYSTÈME APPLICATIF

TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

- > **Chef de bureau BUS.**
- > **Ingénieur informatique du Système d'Information Géographique - SIG.**
- > **Chef de bureau agences courrier colis.**
- > **Chef de bureau bancaire.**
- > **Chef de bureau décisionnel.**
- > **Chef de bureau télécoms.**

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI* :

Assurer et coordonner les activités d'évolution et de maintenance corrective et applicative du système dont il est responsable. Assurer le support de niveau 2 et le conseil dans le respect du contrat de services dans toutes ses composantes (qualité, sécurité). Garantir le maintien des connaissances fonctionnelles et techniques nécessaires à la pérennité de l'application.

ACTIVITÉS PRINCIPALES** :

- **Gestion de la configuration logicielle :**
 - > Conseil et assistance sur l'utilisation du système applicatif dont il a la charge.
 - > Vérification de la qualité et de la performance du fonctionnement des applications de son périmètre.
 - > Coordination de la maintenance corrective, préventive et évolutive.
- **Communication :**
 - > Interlocuteur privilégiée de la DSI avec les utilisateurs pour son périmètre applicatif.
 - > Interlocuteur privilégié avec la production informatique.
- **Gestion de la qualité de la configuration :**
 - > Coordonne l'application des normes, méthodes et outils.
 - > Veille sur la cartographie applicative utilisée dans le cadre du référentiel d'urbanisation.
 - > Identification et mise à jour du référentiel documentaire du système applicatif dont il est responsable.
 - > Veille sur la pérennité des connaissances des solutions apportées dans le cadre de la maintenance.

ACTIVITÉS SECONDAIRES :

- Positionnement en tant qu'expert technique auprès de la maîtrise d'ouvrage

COMPÉTENCES REQUISES*** :

savoirs

- **Connaissance :**
 - Des outils, logiciels et méthodes pour la maintenance des systèmes d'information.
 - Technique du domaine applicatif de son périmètre.
 - Des techniques de gestion de projet.
 - Des méthodes de modélisation des systèmes d'information.

savoir-faire

- Mettre en place et piloter des feuilles de route d'évolutions et de chiffrage.
- Paramétrer le système applicatif.
- Gérer des situations d'urgence.
- Animer des réunions.
- Communiquer efficacement à l'oral et à l'écrit.
- Gérer les demandes de changements : analyser et définir l'état courant et l'état visé et élaborer les actions à mener.
- Mettre au point et exécuter des procédures de test afin d'assurer la conformité avec les spécifications de conception.
- Effectuer les interventions pour mettre en œuvre la solution : installation, mise à jour...
- Produire la documentation valide et à jour, décrivant les produits, services, composants et applications.
- Intégrer une application dans un système d'information.

comportements professionnels

- Tourné vers la satisfaction du client.
- Esprit d'équipe.
- Autonomie.
- Sens de l'anticipation.
- Sens de l'organisation.
- Esprit d'analyse.
- Esprit de synthèse et de vulgarisation.
- Respect de la confidentialité.



PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :

CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :

Prérequis à l'emploi

BAC +2 (BTS ou DUT) et 5 ans d'expérience en gestion d'application informatique.
BAC + 3 à 5 (ingénieur).

Formations nécessaires à l'emploi

PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :

Responsable de projet.

EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :

Possibilités d'emplois précédents

Administrateur système.
Administrateur d'application.
Concepteur développeur SI.

Evolutions potentielles vers d'autres emplois

Responsable d'études.
Urbaniste des SI.
Architecte logiciel.

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :

Facteurs clés d'évolution à moyen terme

Conséquences sur les activités et les compétences

**Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

*** Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

****Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*